



8^{ÈME} CONGRÈS CONSTRAMET (CHILI)

SANTIAGO DU 28 AU 29 NOVEMBRE 2014

La Constramet est la fédération de la métallurgie de la CUT au Chili. Depuis plusieurs années, nous sommes en relation avec cette centrale syndicale et nous avons donc répondu favorablement à leur invitation. De plus, nous avons souhaité rencontrer et discuter plus particulièrement avec les militants syndicaux de l'entreprise Renault située à Los Andes.

En parallèle, nous devons reconnaître que le congrès national de cette fédération est très différent du nôtre ce qui a rendu atypique notre participation et séjour syndical au Chili. En effet, l'invitation que nous avons reçue mentionnait une journée et demie de congrès avec un certain nombre de points à l'ordre du jour.

Finalement, le congrès aura duré une journée et cela s'est décidé le premier jour, au cours de la matinée, avec les congressistes. Nous avons découvert que le congrès se préparait préalablement avec des conférences régionales, et donc, les travaux dans la journée venant confirmer les discussions et décisions prises en amont avec les adhérents.

Les quelques heures de débat ont été consacrées essentiellement à l'élection de la direction nationale, la modification des statuts, avec notamment la décision d'organiser les salariés des services en plus de ceux de l'industrie de la métallurgie.

Les salariés des services sont notamment ceux qui ont un lien avec l'industrie (maintenance, restauration, nettoyage, etc). La toute première partie du congrès a été consacrée au rapport d'introduction du Président de la Constramet, Miguel Sotto, à la prise de parole de la ministre du Travail, Javiera Blanco, qui était invitée et de la présidente de la CUT Chili, Barbara Figueroa.

DISCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONSTRAMET, MIGUEL SOTTO

Il résume les débats, orientations et actions des syndicats tels que définis dans leurs conférences régionales.

Quelques éléments structurants de leurs interventions

La Constramet, qui compte 15 000 syndiqués, s'assigne l'objectif de renforcer le syndicat avec en priorité une activité soutenue en direction des jeunes et des femmes qui sont les plus exposés au diktat du patronat. L'objectif est de mettre en œuvre un plan de travail pour implanter le syndicat dans les entreprises de toutes tailles et de lutter contre les divergences, voire les discriminations entre travailleurs des petites et grandes entreprises.

Sur la négociation collective, la Constramet souhaite faire avancer ce domaine avec l'aide du Gouvernement. Il n'existe, pour l'instant, pas de négociation de branches et assez peu dans les entreprises. Il s'agit donc de favoriser la négociation collective afin de gagner des droits nouveaux pour les travailleurs.

L'industrie du Chili se détériore, le patronat mène une campagne de terreur avec une stratégie qui engendre la perte d'emplois et la précarité. La métallurgie compte, par exemple, que 10% de jeunes. 90% sont en contrat précaire. Pour la Constramet, l'objectif est d'inverser cette tendance et donc de gagner 90% de CDI. Dans cette situation les PME sont mises sous pression par les multinationales.

La Constramet vise le développement de la formation professionnelle et celui de l'apprentissage, dans ce sens, un accord a été conclu récemment.

D'autres négociations pourraient survenir après les mobilisations de 2011, contre le libéralisme, pour la santé et des droits nouveaux. Enfin, le secrétaire général a mis l'accent sur la nécessité de l'unité syndicale, de la solidarité, au cours de leur démarche, y compris avec les autres syndicats dans le monde.

Composition de la délégation CGT :

- **Frédéric SANCHEZ**
(Secrétaire Adjoint FTM-CGT)
- **Jean-Michel TEIXEIRA**
(CGT Renault Guyancourt)
- **Boris PLAZZI**
(Responsable international FTM)

INTERVENTION DE LA MINISTRE DU TRAVAIL, JAVIERA BLANCO.

Elle déplore le recul de l'industrie et que le message ne passe pas auprès des salariés, en la matière. Néanmoins, elle considère que les compromis sont nécessaires pour le maintien des emplois et que les salariés en ont conscience, d'ailleurs, précise-t-elle, c'est pareil dans le monde entier. Il existe donc de bons compromis sur l'emploi et les salaires, et cela demande des efforts importants.

La négociation collective est importante et il faut renforcer les syndicats. Dans ce sens, elle salue le rôle important de la Constramet dans les relations sociales et la négociation. Il faut également une collaboration entre les OS et le gouvernement pour l'amélioration des conditions de travail, la qualité et la quantité de l'emploi.

Il y a nécessité de trouver un équilibre pour la conception «gagnant-gagnant». Enfin, elle a annoncé d'autres réformes du marché du travail et qu'il faudra encore beaucoup d'efforts.



Jean-Michel Teixeira, Frederic Sanchez, Bárbara Figueroa

PRISE DE PAROLE DE LA PRÉSIDENTE DE LA CUT DU CHILI (CENTRALE UNITAIRE DES TRAVAILLEURS), BÁRBARA FIGUEROA.

Notre délégation CGT s'est particulièrement bien retrouvée dans les propos de la Présidente, qui d'ailleurs ne s'est pas privée de répondre «en direct» à la ministre du Travail. Sa prise de parole a duré environ 20 minutes, sans aucune note devant elle, tenant un discours à la fois fluide et cohérent. En voici les éléments les plus structurants :

Elle a de suite donné le ton : «il faut des alternatives et perspectives pour les salariés par rapport à la situation économique et sociale ; Dans ce sens, il faut ouvrir le syndicat aux salariés».

Les inégalités sociales sont nombreuses dans le pays, il est nécessaire d'avoir un nivellement vers le haut des droits des travailleurs et non pas vers le bas, comme le fait le gouvernement, parce que les réformes prévues auront des conséquences sur le niveau de vie de la population. Nous ne voulons pas de recul mais du plus.

La Présidente de la CUT est favorable au débat avec le Gouvernement et le patronat, mais à partir de revendication de la Constramet. Pour dépasser la crise il faut donc d'autres alternatives, et cela passe par plus de salaire, plus d'industrie, plus de nouveauté économique. En clair, oui, il faut des réformes pour un changement profond avec un minimum d'impact pour la population. Elle a rappelé qu'il existait bien une lutte de classes avec deux visions du monde qui s'opposent (nous pensons qu'elle répondait à la ministre du Travail à ce moment là, d'ailleurs cette dernière avait plutôt la tête baissée...)

Elle a rappelé que le mouvement syndical n'avait pas vocation à se substituer au mouvement politique et que peut être il fallait être plus radical !!

INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE LA CUT BRÉSIL :

La CUT est constituée de 18 branches professionnelles dans l'industrie avec les nombres de syndiqués suivants :

- Le textile : 160 000
- La chimie : 146 000
- La métallurgie : 450 000
- La filière Bois : 60 000

Le pays est entré en démocratie, il y a 25 ans, et les luttes de classe sont toujours présentes.

La CUT a un programme de travail pour l'augmentation des salaires, des emplois décents et de bonnes conditions de travail.

Au Brésil, 5 familles détiennent tous les médias et ne se privent pas pour taper sur les syndicats

INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE LA COLOMBIE

Le camarade a donné le ton dès le début de son intervention. Plus de 20 000 syndicalistes ont été tués en 10 ans par les FARCS et la mafia. Néanmoins, le syndicat continue à se battre pour un meilleur pays.

Le droit de grève n'existe pas vraiment dans le pays, ce qui rend très difficile la lutte et l'obtention des droits nouveaux.

Dans ce contexte se développe, par exemple, la précarité. Il existe de plus en plus de contrat de travail d'une journée, voire une ½ journée.



Ana et Boris Plazzi



PLUSIEURS DÉLÉGATIONS INTERNATIONALES ÉTAIENT PRÉSENTES AU CONGRÈS DE LA CONSTAMET, QUI DÉSORMAIS SE NOMME INDUSTRIAL CHILI.

Les délégations étaient essentiellement issues du continent Sud Américain : Brésil, Colombie, Mexique, Argentine. Nous étions les seuls pour l'Europe avec 3 camarades, Fernando Lopez, Secrétaire Général Adjoint d'Industrial Global Union (Organisation Syndicale internationale de l'industrie) était également présent.

Elle a aussi, comme Miguel Sotto, demandé des réformes nationales et des négociations dans les entreprises et les branches puisque cela fait défaut à cause du patronat. En clair, il faut faire du global et du local, s'occuper de la revendication immédiate, celle de tous les jours sur les conditions de travail.

La réforme du travail prévoit de modifier le droit de grève en instaurant par exemple un service minimum. La Présidente a ironisé en se demandant si c'était vraiment nécessaire et si le gouvernement n'avait pas autre chose à proposer de plus important. D'ailleurs elle a rappelé que les patrons négocient quand le mouvement de grève est long uniquement. Par contre, elle est favorable à la mise en place d'un dialogue social dans les entreprises.

Enfin, la Présidente a conclu sur le fait qu'il a fallu attendre 35 ans pour changer le pays (après la dictature de Pinochet) mais attention, les salariés pourraient perdre des droits dans la période.



Les délégations internationales (Colombie, Argentine, Brésil, Uruguay, France)

A l'issue des interventions de tous les camarades, un petit film a été projeté au congrès. Ce petit film est assez révélateur des types de syndicats caractérisant la Constamet. La plupart des images sont celles de salariés en grève ou en manifestation, des jeunes, les moins jeunes, des femmes, et des forces de l'ordre tentant de les empêcher de bloquer une entreprise ou de défilé.

Cependant, un petit bémol pour notre délégation, nous n'avons pas pu assister à toute la journée de congrès et n'avons pas pu discuter avec des délégués pour mieux cerner la situation du pays, des syndicats, des salariés, etc... Un camarade du bureau de la Constamet, travaillant chez Otis à Santiago, a passé beaucoup de temps avec nous et, grâce à lui, il nous a été possible de mieux connaître le Chili et la Constamet.

VISITE DE RENAULT À LOS ANDES ET RENCONTRE DU SYNDICAT DE L'ENTREPRISE

La visite de l'entreprise et la discussion avec les camarades du Syndicat ont été particulièrement intéressantes, constructives et porteuses de solidarité entre travailleurs.

Deux syndicats sont présents dans l'entreprise. Nous avons rencontré le syndicat des Ouvriers. Le taux de syndicalisation est important puisque créé avec les 2 syndicats. Il y a 80% de salariés syndiqués (60% ouvriers et 20% de cols blancs) sur 500 salariés, 315 sont syndiqués dans un syndicat, 80 dans l'autre.

Les élections professionnelles ont lieu tous les 4 ans, même s'il est possible de réduire la fréquence à 2 ou 3 ans. Les élus ont ≈32 heures de délégation. L'accord d'entreprise chez Renault prévoit 360 heures de délégation par année. Pour 5 délégués cela fait environ 2 jours par personne et par semaine pour s'occuper du syndicat.

La visite de l'entreprise, poste par poste, dans les ateliers, a permis de connaître les conditions de travail des salariés et de vérifier que les militants du syndicat sont particulièrement appréciés par les salariés. C'est vraiment un syndicat de masse et les élus connaissent très bien leur usine, les pièces fabriquées et les machines pour les faire. La direction du syndicat se réunit toutes les semaines.

Conditions de salaires et de travail

Le salaire minimum chez Renault est de 402€ ; l'équivalent du SMIC est de 300€. Dans la ville de Los Andes, une mine de cuivre est en activité et le salaire mini à l'embauche est le double de celui de Renault. Beaucoup de jeunes y travaillent (profondeur 2000 mètres).

Salaires

Quand la qualité des pièces (boîte de vitesses) est assurée, les salaires augmentent. Quand la productivité augmente, une prime est allouée au Chef !!!

Des négociations ont lieu tous les 4 ans. Les prochaines auront lieu en novembre 2015. L'IPC (l'indice des prix à la consommation) est recalculé tous les 4 mois pour tenir compte de l'inflation et au besoin les salaires sont augmentés. Par exemple, la dernière négociation prévoyait 10% d'AGS (pour 4 ans) réparties de la manière suivante : 5% la 1^{ère} année et le reste les 3 autres années.

Les négociations durent 45 jours et elles s'ouvrent sur le projet de l'organisation syndicale, le patronat à 15 jours pour y répondre.

Attention : les intérimaires peuvent remplacer les salariés grévistes. Au Chili, c'est légal.

Le syndicat a prévu des mobilisations en novembre 2015 et les camarades ont prévu de construire la revendication avec les salariés, cela fait partie de leur démarche.

Les négociations portaient également sur les conditions de travail, les horaires de travail sont de 45 h par semaine et les salariés disposent de 3 semaines de congés payés par an.

En période de pic d'activité, l'intérim monte à 20%, actuellement l'entreprise compte 50 intérimaires (≈ 10%). Il y a quelque temps, ils ont été contraints au chômage technique pendant 5 vendredis. Les 5 jours ont dû être rattrapés par les salariés plus tard.

Les camarades ont indiqué n'avoir aucun contact ni nouvelles du comité de groupe Renault et ils ne connaissaient pas la charte des droits des travailleurs du groupe. Nous nous sommes engagés à leur faire connaître l'ensemble des éléments relatifs à ces 2 questions.



La délégation de la FTM-CGT avec les camarades de Renault à Los Andes